



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°25 du 22 septembre 2022

L'automne s'installe, les températures matinales sont fraîches mais celles-ci remontent en journée. Après une semaine relativement sèche, le retour des pluies est attendu pour cette fin de semaine.

L'essentiel de la semaine

- Poireau** : toujours des thrips, quelques piqûres de mineuse.
- Salade** : vigilance vis-à-vis des pucerons et des chenilles, mildiou sur certaines séries.
- Chou, navet** : des chenilles, des aleurodes, des taches noires, un cas de hernie.
- Céleri, carotte, persil** : des captures de la mouche de la carotte sur certains secteurs.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

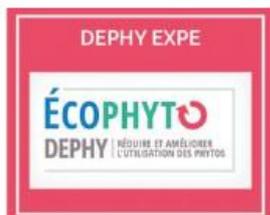
Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Table des matières

POIREAU :	2
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	9
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	12

Les webinaires DEPHY EXPE :



Les webinaires DEPHY EXPE : retours d'expériences sur les systèmes agroécologiques utilisant les pesticides en ultime recours

REPLAY SAISON 1 : Mars à mai 2022 | Méthodes de contrôle biologique, semences non traitées, régulation naturelle, diversité culturelle, gestion des adventices

INSCRIPTION SAISON 2 : Octobre à décembre 2022 | Régulation naturelle, pilotage de leviers avec un réseau d'agriculteurs et agricultrices, gestion des adventices, fertilité des sols, protection physique

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/les-webinaires-dephy-expe>

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne 1 parcelle	
76	Près de Rouen Vallée de Seine	2 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De 8 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

Thrips :

Observations : la situation dans les parcelles est plutôt stationnaire, des populations de thrips sont installées dans de nombreuses parcelles.

Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel	Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 95% des plants contre 84% la semaine dernière.	=
Créances	Des thrips ont été observés en moyenne sur 86% des plantes sur l'ensemble des parcelles comme la semaine dernière.	=
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants avec des effectifs toujours importants.	=
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 64% des plants.	=
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 100% des plantes	=
Seine-Maritime	Des thrips sont présents sur 50 à 100% des plantes.	=

Relevé des pièges :

Avec les conditions sèches de la semaine dernière, les captures sont en augmentation sur les secteurs de Créances et du Mont Saint Michel.

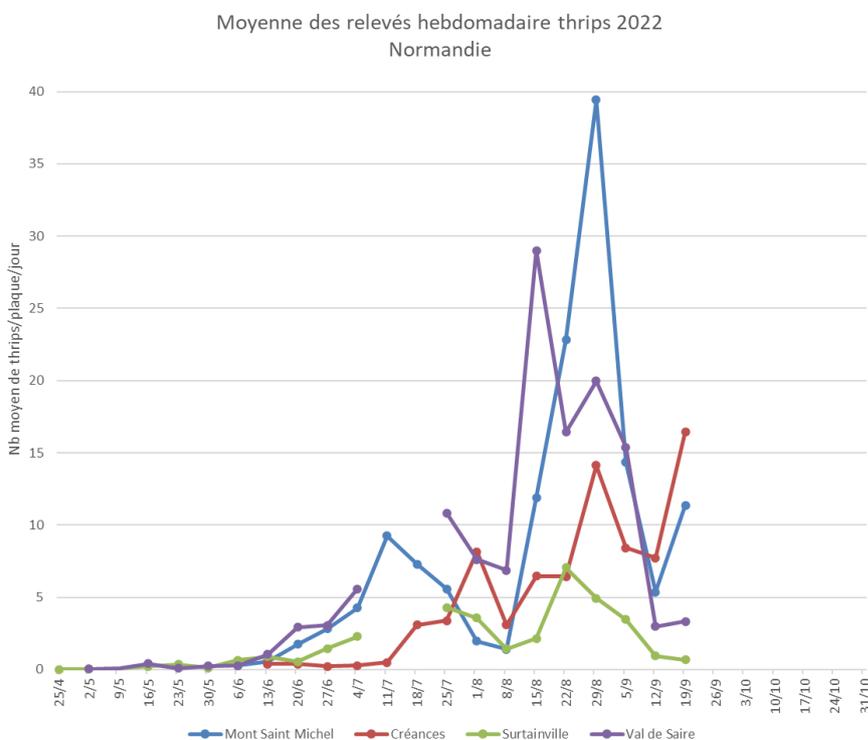
Evolution du risque : une reprise des vols de thrips est constatée sur plusieurs secteurs et les thrips sont bien installés dans certaines parcelles. Les conditions matinales plus fraîches sont moins favorables à leur activité.

La pression reste présente sur poireaux d'été et d'automne dans les parcelles où des populations sont installées.

Sur poireaux d'hiver, les piqûres partiront avec le parage.

Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.



Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : aucun papillon n'a été piégé.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38
50 - Lingreville	0	3	0	/	/	/	/
50 - Annoville	7	5	0	1	13	4	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	0	0	0	1	0	1	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	2	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0
27 - val de Reuil	/	/	9	97	31	4	0

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles** notamment sur les secteurs du val de Reuil et d'Annoville où des captures ont été enregistrées les semaines précédentes. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Une faible activité de la mouche mineuse du poireau est observée cette semaine sur le secteur de la vallée de Seine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.



Piqures de nutrition

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse a débuté en vallée de Seine. **Observez attentivement vos parcelles**, les piqures devraient s'amplifier et se généraliser dans les semaines à venir.

Rouille :

Cette maladie est plutôt stable dans le secteur du val de Saire où cette maladie est présente dans toutes les parcelles sur les feuilles âgées de poireaux. Des symptômes sporulants sont présents sur une moyenne de 16% des plantes contre 22% la semaine dernière.

Des taches récentes sont également observées dans une parcelle du secteur de la Haye-Pesnel sur 48% des poireaux conduits en AB.

Comme la semaine dernière, cette maladie est également observée très ponctuellement dans une parcelle du secteur de Créances et une parcelle proche de Rouen sur 1 à 5% des plantes. Ces taches sont pour le moment situées sur le feuillage le plus âgé.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Les températures et les averses annoncées pour cette fin de semaine risquent d'être favorables à son développement. La pression est moyenne pour les variétés sensibles, soyez vigilants. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria/stemphylium :

Dans le val de Saire, les symptômes d'alternaria sont stables et sont présents dans cinq parcelles sur 8 à 16% des poireaux. Sur le secteur de la Haye-Pesnel cette maladie touche 12% des plantes.

Dans les autres secteurs de la Manche, cette maladie est présente ponctuellement dans certaines parcelles.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Tache d'alternaria



Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 12 et 34°C et par une forte humidité (pluie, irrigation). Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production. Le retour des averses va être favorable à son développement.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 10 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB pas de données	
14		6 parcelles	
76 - 27		3 parcelles	

Puceron :

La présence de pucerons est en augmentation dans certaines parcelles du réseau.

- Créances : présence en augmentation. Des petites colonies sont notées dans 84% des laitues d'une parcelle contre 40% la semaine dernière.
- Surtainville : présence dans les deux parcelles sur 20% des plants contre 8% la semaine dernière.
- Val de Saire : Des pucerons sont notés dans trois parcelles sur 13% des plantes contre 4% la semaine dernière,
- Seine-Maritime : de petites colonies sont observées dans une parcelle sur 40% des laitues notées.
- Calvados : la présence de petites colonies est notée dans trois parcelles sur 4 à 32% des laitues.



Pucerons aptères au cœur d'une laitue (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% des plantes occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne,

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de vérifier l'installation de la faune auxiliaire.

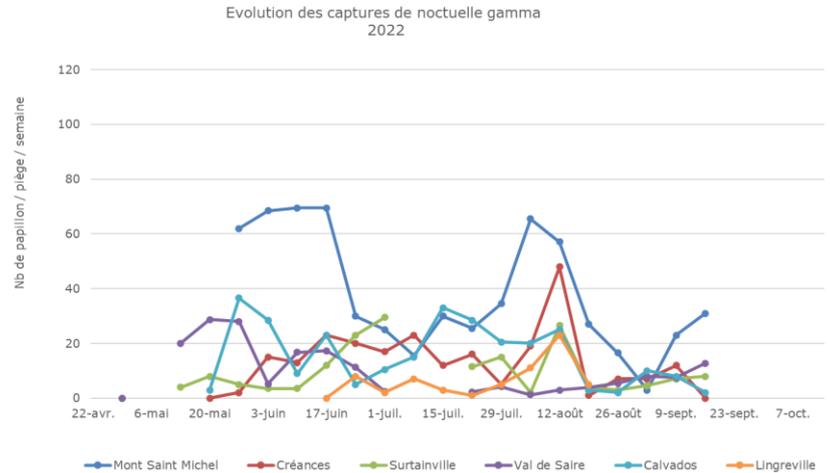
Noctuelle gamma :Observations :

Hormis dans le nord Cotentin, des chenilles ont été observées sur tous les secteurs :

- Créances : de jeunes chenilles ont été observées dans les deux parcelles sur 12 à 50% des plantes.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles dans deux parcelles sur 4 à 16% des laitues.
- Seine-Maritime : des chenilles sont constatées dans deux parcelles sur 4% des plantes.
- Calvados : des jeunes chenilles sont notées dans deux parcelles sur 12 à 36% des laitues.

Piégeage :

Comme la semaine dernière, les captures sont en augmentation dans certaines parcelles.

Evolution du risque :

Des chenilles sont observées dans la plupart des secteurs. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Le retour des pluies va être défavorable à la ponte des papillons.

Thrips :

Au Mont Saint Michel, des thrips sont toujours présents sur 16 à 100% des laitues et frisées. Les effectifs sont plutôt stables.

Dans certaines parcelles de frisées, des punaises prédatrices *Orius sp* sont présentes.

Evolution du risque :

Avec le retour des averses, leur développement devrait ralentir et les conditions sont poussantes pour les cultures. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Mildiou :

Cette maladie est présente essentiellement en vallée de Seine et touche entièrement deux variétés au stade récolte. Cette présence de *Bremia* est également constatée dans une série de laitues romaines du val de Saire sur 60% des plantes de la série.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de conditions humides, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Les conditions climatiques annoncées cette fin de semaine seront favorables à cette maladie. Evolution à suivre.

Bactériose :

Des symptômes de bactériose sont notés dans deux parcelles situées en Seine-Maritime.

Pour en savoir plus : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-bacteries-foliaires>

Evolution du risque :

Comme pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides, les conditions annoncées pour cette fin de semaine vont lui être favorables.

Sur les cultures de frisées, il convient, en période à risque, de les clocher sur feuillage sec pour limiter le développement des bactéries.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles de choux de Milan	De 10 - 12
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	feuilles à début pommaison
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet	Navet : 2 feuilles à
	Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	proche récolte

Mouche du chou :

Aucune galerie n'a été observée.

Relevé des pièges :

Les captures reculent au Mont Saint Michel.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Surtainville_chou	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet	Mise en place pièges	0,5	3,5	0,66

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

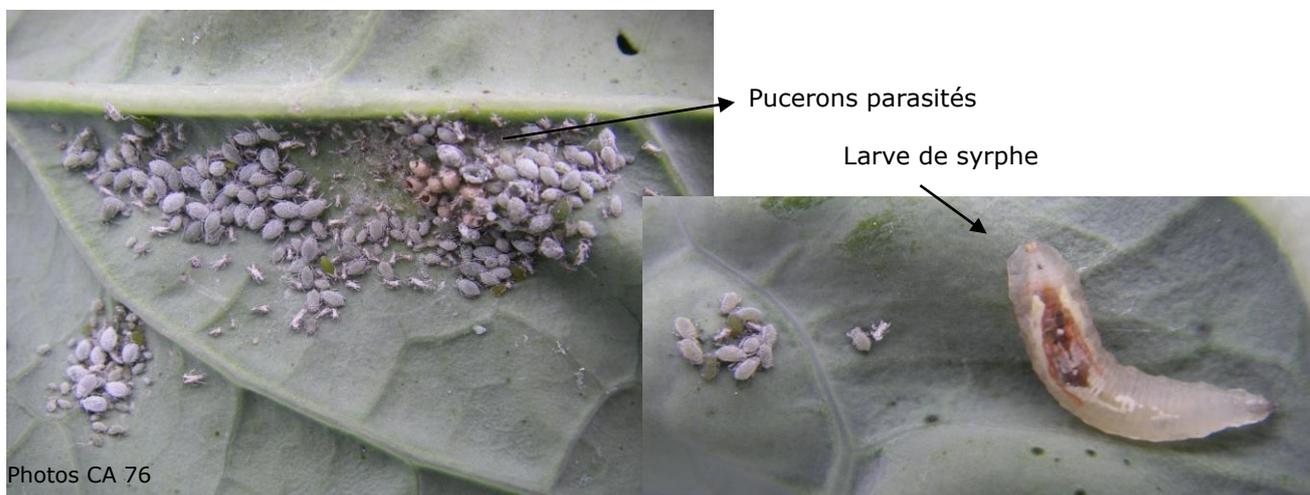
Evolution du risque :

Le vol recule au Mont Saint Michel, il convient tout de même de laisser bâcher les crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

Comme la semaine dernière, des foyers de pucerons cendrés sont observés dans les deux parcelles de choux de Milan situées en vallée de Seine sur 30 à 40% des plantes.

Des larves de syrphes ainsi que des pucerons parasités sont observés au sein de ces foyers.



Photos CA 76

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées restent favorables au développement des populations de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Aleurode :

Leur présence est constatée dans les parcelles de choux de Milan sur 30 à 100% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Aleurodes sur chou (CA 76)

Chenilles :

Des chenilles, essentiellement de noctuelles sont présentes.

- Vallée de Seine : présence dans une parcelle de chenilles de noctuelle sur 30% des choux de Milan.
- Surtainville : présence dans une parcelle sur 4% des choux.
- Calvados : des chenilles de noctuelles sont présentes dans une parcelle sur 4% des choux. Ces chenilles sont observées sur et dans les petites pommes en formation.



Chenille de noctuelle du chou

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des chenilles. Les averses annoncées sont défavorables au vol des adultes. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les chenilles.

Altise :

Aucune altise dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

⇒ Voir BSV précédents.

Evolution du risque :

Une fois le stade jeune plant dépassé, il y a peu de risque.

Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Maladies foliaires :

Des taches noires (*Alternaria* et *Mycosphaerella*) ainsi que des pourritures noires sur tête sont observées dans le val de Saire et une parcelle de chou cabus du Calvados. Les taches noires sont en augmentation dans le val de Saire.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Ces maladies se développent en conditions humides. Le retour des averses devrait leur être favorable. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

Hernie des crucifères :

Des symptômes de hernie des crucifères *Plasmodiopara brassicae* sont observés dans une parcelle du val de Saire.



Plants flétris -----> racines atrophiées de ces plants (Sileban)

Prophylaxie :

pH > 6, rallonger les rotations, éviter les CIPAN à base de crucifères (+ colza ou ses repousses). Nettoyer les outils entre 2 parcelles pour éviter la dispersion de la maladie.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions humides. Les précipitations orageuses sont favorables. Le risque est inféodé à la parcelle et à son taux d'inoculum.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris,
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	Coupe en persil
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		Pas de données	
76	Vallée de Seine		1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	De grossissement à proche récolte pour les carottes.
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		1 parcelle en AB	

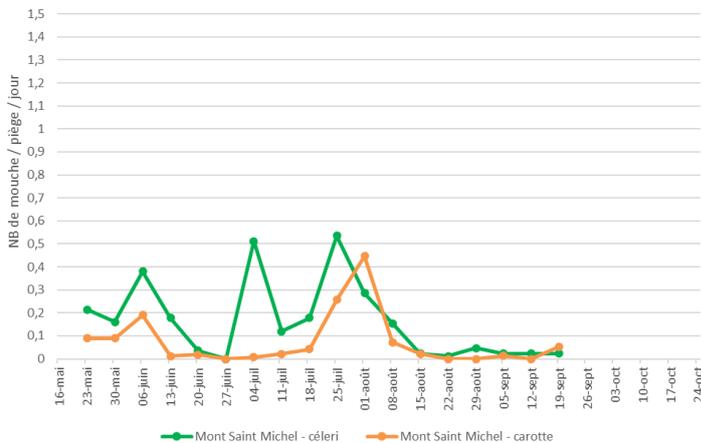
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Cette semaine encore, les captures sont quasi nulles sur ce secteur.

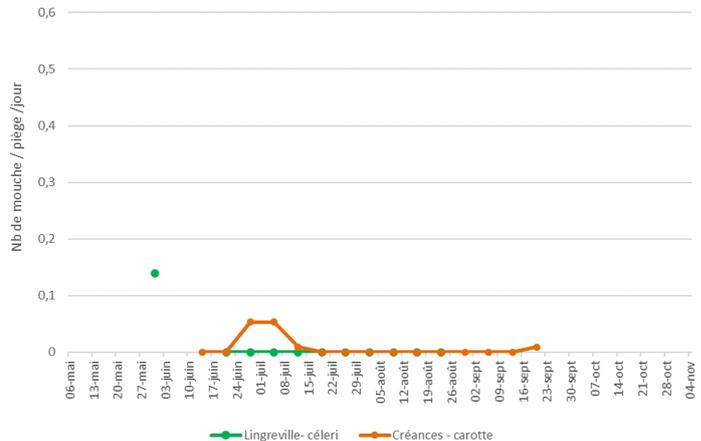
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances :

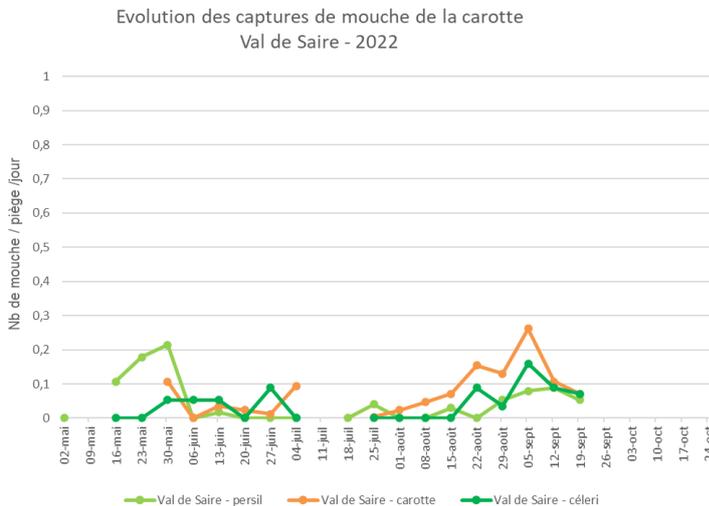
Les captures sont quasi-nulles sur ce secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022



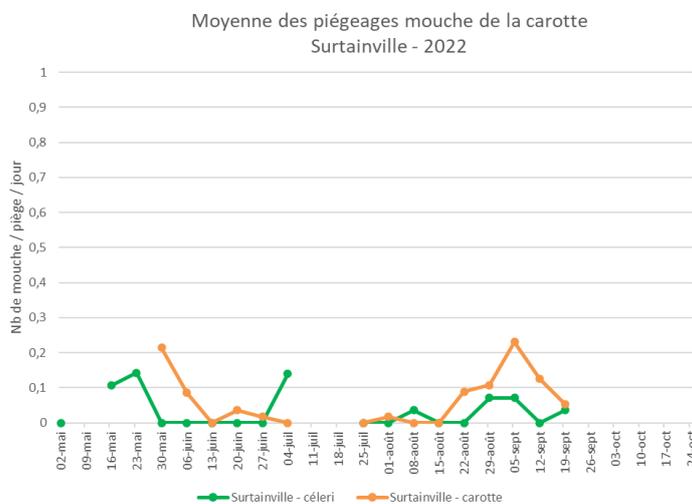
- Secteur Val de Saire :

Les captures sont en recul dans les parcelles de ce secteur. Evolution à suivre.



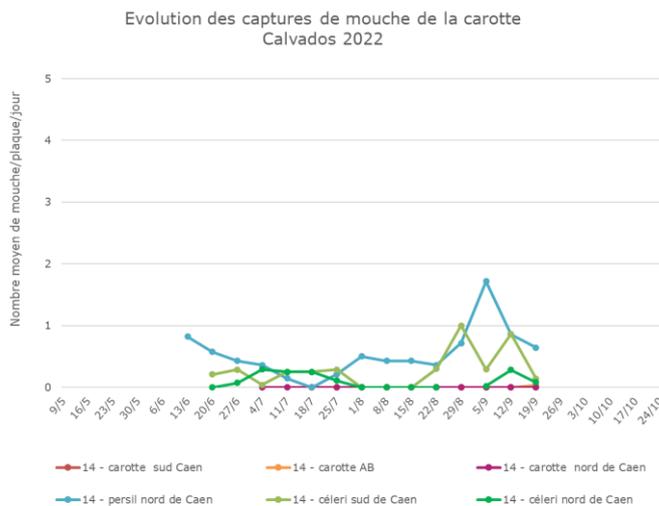
Secteur Surtainville :

Les captures sont toujours enregistrées dans les parcelles de ce secteur.



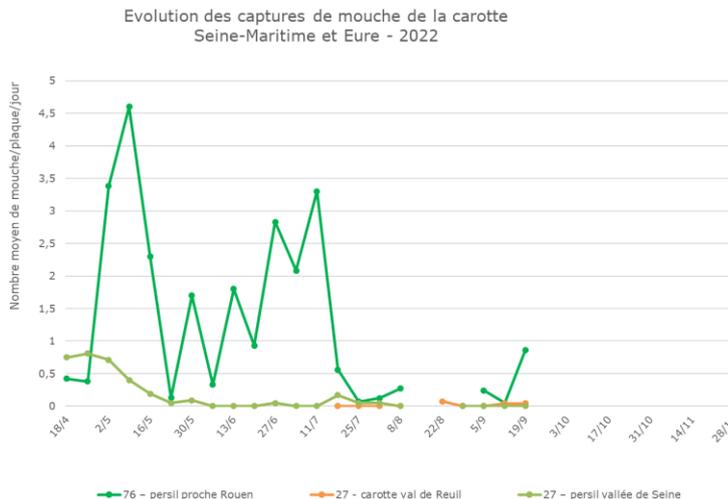
- Secteur du Calvados :

Les captures sont en recul dans les parcelles du réseau. Evolution à suivre.



- Secteur Eure :

Les captures sont en augmentation dans la parcelle de persil près de Rouen.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d’Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d’un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d’Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont observées sur certains secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Observations :

Aucune galerie récente n’a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des captures sont toujours enregistrées dans le nord Cotentin.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l’absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Septoriose :

Cette maladie est stable dans :

- une parcelle de céleri sur le secteur de Surtainville,
- une parcelle céleri précoce au Mont Saint Michel,
- deux parcelles de céleri dans le val de Saire,
- une parcelle de persil et une parcelle de céleri dans le Calvados.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables. Pour les céleris raves près de la récolte, l’incidence de cette maladie est en général faible.



Tache de septoriose

Alternaria :

Cette maladie est présente ponctuellement dans des parcelles du département de la Manche et du Calvados.

Evolution du risque : les averses à venir vont être favorables au maintien de l'humidité. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.